

Esclavage : Bordeaux poursuit le travail de mémoire

À l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions (10 mai) et de la Journée nationale en mémoire des victimes de l'esclavage (23 mai), la [Ville de Bordeaux](#) organise la 10^{ème} édition des Journées de la mémoire du samedi 10 au vendredi 23 mai 2025.

20 événements proposés

Le 10 mai 2001 fut promulguée la loi reconnaissant l'esclavage comme crime contre l'humanité. Bien plus qu'un acte législatif, la loi Taubira éclaire l'une des parts les plus sombres de l'histoire de France, à laquelle Bordeaux prit malheureusement une part active.

Ces journées permettent de partager cette histoire et d'honorer ses victimes. Elles témoignent d'une mobilisation forte des acteurs associatifs et porteurs de projets locaux, ainsi que des lieux culturels de la Ville : 20 événements organisés, 21 porteurs de projet impliqués, 12 lieux différents, de part et d'autre de la Garonne, pour des projets variés : poésie, contes et littérature, musique, déambulations, marche aux flambeaux, tables rondes et témoignages, sport (capoeira), restitution de travail des scolaires, projections de films, présentations d'archives, théâtre, etc.

Bicentenaire de la dette haïtienne

Les Journées de la mémoire s'inscrivent également dans le cadre du bicentenaire de l'ordonnance de Charles X (1825) qui conditionnait la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti au paiement d'une dette colossale. La Ville de Bordeaux met à l'honneur les résistances à l'esclavage et célèbre les héritages culturels et artistiques nés de ces luttes.

« Notre devoir collectif est de porter un discours de justice et de vérité, d'affronter notre passé sans fards, de reconnaître les crimes et les injustices commises. Nous devons cet engagement à celles et ceux qui ont résisté pour gagner leur indépendance et celles et ceux qui, aujourd'hui encore, souffrent, en Haïti et ailleurs, des conséquences des décisions insupportables de notre pays. Après la reconnaissance historique, le temps est venu d'ouvrir le processus de réparation à l'égard du peuple haïtien ». Extrait d'une tribune commune des maires de Bordeaux, Nantes et La Rochelle publiée dans [Le Monde](#) le 17 avril 2025.

2 temps forts

- Le 10 mai, plusieurs rendez-vous sont proposés à 14h et 17h30 quai Louis-XVIII autour de la statue de Modeste Testas.
- Le 23 mai, la clôture des Journées se déroulera en présence de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, dont la Ville de Bordeaux est membre fondatrice et qui vient de publier une [note consacrée à la dette haïtienne](#).
 - 11h statue de Modeste Testas : cérémonie de commémoration et prestation d'une classe du collège Monséjour.
 - 12h15 jardins de l'hôtel de ville : Banquet haïtien et prologue de "La Bible du déboulonnement" de l'artiste haïtien Guy Régis Jr, accompagné de 150 jeunes.
 - 15h30 musée d'Aquitaine : présentation d'une nouvelle séquence du parcours permanent : "1791-2025 : du soulèvement de Saint-Domingue aux conséquences de la double dette haïtienne".

Depuis plus de 15 ans, la Ville, en lien avec les associations locales, est engagée dans un profond travail de mémoire, débuté en 2009 avec l'ouverture au [musée d'Aquitaine](#) de salles sur la traite atlantique et l'esclavage. Ce travail de mémoire et sa visibilité dans l'espace public ont depuis été renforcés par de nombreuses actions mémorielles, dont l'installation quai Louis XVIII de la statue de Modeste Testas - Al Pouessi, et depuis 2020, par le dévoilement de plaques de rues explicatives portant le nom de figures impliquées dans le système colonial esclavagiste.

memoire-esclavage-bordeaux.fr

Service de presse

Aude Boilley 06 64 14 91 73 - Nicolas Corne 05 56 10 21 73 - Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61
presse@mairie-bordeaux.fr 05 56 10 20 46 - bordeaux.fr